

Communiqué • JCE de Montpellier • 7 janvier 2025

Don de sang : les entreprises montpelliéraines engagées dans les *Trophées de la Vie*

La Jeune Chambre Économique de Montpellier décline localement l'initiative *Les Trophées de la Vie* de l'Établissement français du sang. Du 6 janvier au 15 février, la JCE invite entreprises et institutions à collecter un maximum de dons de sang et de plasma pour sauver des vies.

Plus de 20 entreprises implantées dans la métropole de Montpellier et ses environs se sont déjà engagées auprès des membres de la JCE à relever le défi des *Trophées de la Vie*. Le principe est simple. Chaque structure participante mobilise ses collaborateurs et leurs proches pour se rendre à la Maison du don de Montpellier (Euromédecine) ou dans l'une des 13 collectes mobiles organisées à Castries, Lattes, Montpellier (2), Mudaison, Pérols, Pignan, Poussan, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Georges-d'Orques, Saint-Mathieu-de-Trévières, Vendargues et Villeneuve-lès-Maguelone. Chaque don de sang et/ou de plasma rapporte des points. L'entreprise ou l'institution qui aura accumulé le plus grand nombre de points remportera le *Trophée de la Vie* de sa catégorie (petite, moyenne ou grande entreprise). La JCE prévoit une cérémonie de remise des prix en mars prochain.

Le don du sang reste en France un enjeu de santé publique

Un don de sang peut sauver jusqu'à trois vies. En France, les besoins sont constants : chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour subvenir aux besoins des patients ; 200 dans l'Hérault. « Avec les *Trophées de la Vie*, la JCE et l'EFS souhaitent sensibiliser les citoyens à cet acte essentiel et encourager les structures locales à unir leurs forces pour relever un défi vital » témoigne Florian Deleuze, responsable du projet pour la JCE de Montpellier.



L'EFS est aussi en quête de 60000 nouveaux donneurs de plasma en 2025, pour des transfusions ponctuelles et surtout pour fabriquer des médicaments. Car la France dépend encore à 65% des importations étrangères pour couvrir ses besoins en médicaments dérivés du plasma.

Les candidatures d'entreprises toujours ouvertes

Pour participer aux *Trophées de la Vie*, les entreprises et institutions locales doivent s'inscrire à l'aide d'un formulaire disponible auprès de la JCE de Montpellier (sur demande à nathan.deleuze@jcef.asso.fr). Une fois l'inscription validée, la structure invite ses collaborateurs à prendre rendez-vous sur le site dondesang.fr ou sur l'application Don de sang. L'EFS et la JCE mettent à sa disposition des affiches, des flyers et des supports numériques pour promouvoir le challenge, ainsi qu'une assistance logistique pour la gestion des rendez-vous et des dons.

Contacts presse :

JCE • Karine Baudoin, 06 30 08 42 14 // EFS • Audrey Marron, 06 87 98 74 45.